

Zeitschrift: Tsantsa : Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft
= revue de la Société suisse d'ethnologie = rivista della Società svizzera
d'etnologia

Herausgeber: Schweizerische Ethnologische Gesellschaft

Band: 4 (1999)

Artikel: Contrecarrer les idées reçues avec des arguments empiriques

Autor: Wimmer, Andreas

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1007483>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Contrecarrer les idées reçues avec des arguments empiriques

Entretien avec Andreas Wimmer

Andreas Wimmer, ethnologue, dirige le Forum suisse pour l'étude des migrations, un *think-tank* financé par des mandats de la Confédération, des projets de recherches du Fonds national, par les subventions de la Fondation «population, migration et environnement» et par des œuvres d'entraide. Comme directeur, A. Wimmer est souvent sollicité par les organes gouvernementaux sur des questions de politique de migration et d'intégration. Il a notamment participé, avec Hans Mahnig du Forum, à la commission fédérale mise sur pied par l'Office fédéral des réfugiés et présidé par Klaus Hug (ladite «Commission Hug») pour proposer une nouvelle politique suisse en matière de migrations.

Par quel biais avez-vous été amené à intervenir dans le débat autour de l'intégration? Quel était votre mandat?

J'ai participé à la Commission Hug en tant que conseiller scientifique à la suite d'un mandat donné au Forum suisse pour l'étude des migrations par l'Office fédéral des réfugiés. La question posée était: que faire avec le fameux modèle des trois cercles? Je me suis rendu compte qu'il y avait au sein de cette commission d'experts et au sein du gouvernement un certain degré de désorientation par rapport aux alternatives possibles. Dans le cadre du mandat, j'ai donc essayé de présenter des alternatives. Comme je suis en relation avec des chercheurs qui travaillent dans le domaine de l'intégration aux Etats-Unis et au Canada, j'ai eu l'idée de développer un modèle qui ne se baserait pas sur des critères d'origine – donc d'appartenance à un Etat ou une ethnie – mais sur des critères plus universalistes tels que les capacités d'intégration professionnelle à long terme. J'ai



développé ce modèle, qui a été reçu avec beaucoup d'intérêt au sein de la commission, mais qui a suscité aussi beaucoup de résistance de différents côtés.

Quelle était la composition de la commission? Quelle autorité aviez-vous en tant qu'ethnologue?

Les juristes sont très présents dans les commissions de l'administration, et c'était le cas ici. Il y avait aussi des économistes et un représentant des sciences de l'éducation. Ceci dit, parmi les experts du gouvernement membres de la commission, se trouvaient des personnes qui travaillent dans ce domaine depuis vingt ans et qui ont une riche expérience empirique. Ils disposent de beaucoup de données et les meilleurs d'entre eux connaissent aussi les études scientifiques. Il ne faut donc pas adhérer à l'image que l'académie se plaît à donner des bureaucrates qui ne feraient rien d'autre que de traiter des piles de dossiers sans vraiment s'occuper de questions scientifiques. Donc, si j'avais une autorité particulière, en tant qu'ethnologue, elle tenait plutôt à trois éléments. D'abord, le fait de n'avoir ni intérêt direct, ni pouvoir politique me permettait de dire des choses que les autres ne pouvaient pas dire. Deuxièmement, j'avais peut-être plus que les autres une vue d'ensemble des recherches qui ont été menées dans le domaine de l'immigration et, là aussi, j'ai trouvé que les experts du gouvernement m'avaient écouté, me demandant même parfois des références qu'ils ont ensuite lues, etc. Troisième aspect, peut-être le plus important, la science, du moins celle que le Forum pratique, s'inscrit dans une perspective internationale et comparative et, en intégrant cette perspective dans les discussions, j'ai eu l'impression de remplir une fonction qu'ils ne pouvaient pas eux-mêmes assumer de par la nature de leur travail.

Est-ce qu'il y a un composant personnel dans la dynamique instaurée entre ethnologue et bureaucrate?

Le rôle d'un ethnologue ou des représentants des sciences sociales en général dans une telle commission dépend beaucoup des personnes, des contacts qu'on a: est-ce qu'on est crédible pour l'autre partie. Mais il y a aussi une question de compétence «linguistique»: est-ce qu'on connaît leur langage, est-ce qu'on arrive à traduire le point de vue de la science dans le langage des politiciens? C'est véritablement un problème culturel car il y a une différence de principe entre les deux discours. Dans le discours scientifique, nous cherchons le pourquoi de ce que nous observons, alors que les politiciens demandent que faire. Nous cherchons ce qui est nouveau, eux cherchent la continuité, parce qu'ils ne peuvent pas proposer des politiques en rupture totale avec ce qui a été fait précédemment. Si l'on a un peu d'expérience, si l'on sait naviguer entre ces deux discours, on est perçu comme quelqu'un qu'il vaut la peine d'écouter. Si l'on ne fait pas ce travail de traduction, on est perçu comme un intellectuel un peu abstrait qui a peut-être d'excellentes idées en soi mais impraticables. C'est donc une relation très délicate, un équilibre qui peut échouer très facilement.

Quelles étaient donc vos stratégies argumentatives dans le cadre de cette commission?

Il y a plusieurs éléments. Je dois répéter que c'était facile d'introduire de nouvelles idées parce qu'il y avait cette situation de désorientation, et pour ainsi dire de désespoir, du côté des hauts fonctionnaires. C'est seulement dans une telle situation qu'on peut vraiment introduire de nouvelles solutions. Du côté des arguments, il y en avait plusieurs. D'abord, le système des trois cercles posait des problèmes de légitimation, tant juridique que politique. Deuxièmement, c'était un modèle de recrutement qui était orienté par une politique d'immigration des années cinquante, soixante, septante, peut-être adéquate à l'époque, mais plus aujourd'hui puisque nous n'avons plus besoin



d'une immigration massive de main d'œuvre non qualifiée. Troisième argument: nous avons essayé de montrer qu'il y a une relation très étroite entre l'intégration des immigrés et les systèmes d'admission en vigueur, et qu'en effet les problèmes d'intégration qu'on peut observer sont souvent l'effet cumulé de la politique d'admission basée sur ce vieux modèle. Par conséquent, si on veut éviter de futurs problèmes, par exemple, l'existence d'un grand secteur de main d'œuvre étrangère non-intégrable sur le marché du travail, il faut changer d'attitude et cibler un autre profil pour l'admission. Le quatrième argument, plutôt d'ordre politique, est que si on veut introduire la libre circulation en Europe et si on veut que le Peuple, le fameux peuple suisse, accepte cette circulation, il faut développer un système qui tende à une admission très sélective des immigrés extra-européens pour éviter de donner l'impression que la population va devoir supporter non seulement les immigrés européens mais aussi ceux du reste du monde. Un système à points restrictif tel qu'il a été formulé dans notre proposition est aussi, de ce point de vue politique, une option valable. Ce système prévoit, pour le rappeler très brièvement, une sélection sur la base d'une évaluation des capacités individuelles d'intégration sur un marché de travail postindustriel, mesuré par les connaissances linguistiques, l'âge, la formation, l'expérience et la flexibilité professionnelle, etc.¹ Le poids attribué à ces différents facteurs et le degré de restrictivité sont bien entendu à déterminer dans le détail. Mais j'ai commis l'erreur de présenter un exemple qui comprenait déjà toutes ces informations. Ainsi on a commencé à discuter du nombre de points prévu pour tel groupe d'âge ou telle formation au lieu de cibler la réflexion sur le changement de principe lié à l'introduction d'un tel système.

Comment faites-vous la traduction entre une notion ethnologique de «culture» et le concept politique de «distance culturelle»?

Un élément central dans ces discussions autour du nouveau système d'admission était bien entendu la notion de distance culturelle, sous-jacente à la construction du modèle des trois cercles. Cette notion de distance culturelle apparaît sous plusieurs formes. Il y a une vision très répandue parmi la population qui correspond à une sorte d'évolutionnisme datant du XIXe siècle: les civilisés et les barbares sur une même échelle, avec l'idée que plus on s'éloigne de l'Occident, plus on est barbare, etc. Mais, il y a aussi une notion scientifique construite sur la même conception d'appartenance et de différence que la vision populaire: l'idée que les multiples dimensions de la différence qu'on peut observer dans la réalité peuvent être réduites ou intégrées à un seul axe. Si vous lisez le texte de Hoffmann-Nowotny² qui développe cette idée, vous constaterez qu'il y a, dans ce schéma, la dimension du rôle de la religion et de la sécularité, celle de la place accordée à la famille, celle d'un certain «ethos de travail» et celle de la «culture politique» (démocratie *versus* tyrannie). Bref, on retrouve très nettement les différents éléments d'une dichotomisation qui vient du XIXe siècle, avec l'idée que les différentes dimensions peuvent être fondues en une seule mesure de distance culturelle.

Alors, un de nos arguments dans le milieu politique est justement de déconstruire cette notion, et c'est assez facile à faire. On peut prendre des exemples empiriques, et on voit très clairement qu'un groupe d'immigrés peut être placé à des positions de distance très différentes selon la dimension mise en avant. Les Tamouls, par exemple, s'intègrent au marché du travail suisse, bien que les conditions légales et économiques ne soient pas très favorables, c'est une histoire de succès en quelque sorte. On pourrait donc supposer que leur ethos de travail est très proche de ce qu'on s'imagine être l'ethos de travail du Suisse moyen, mais sur les autres dimensions ils sont très loin des pratiques suisses. Si on montre avec quelques exemples que cette notion de distance culturelle ne correspond pas à la réalité empirique qui, elle, est différenciée et complexe, on a déjà introduit un argument qui, même pour quelqu'un qui n'est pas un scientifique, paraît convaincant. Donc, je crois que les idées reçues comme celle de la distance culturelle peuvent être contrecarrées par des arguments empiriques.

¹ Pour les détails voir Andreas Wimmer (1997), *Ein Zulassungsmodell für Arbeitsmigranten von ausserhalb der EU*. Neuenburg: Arbeitspapiere des Schweizerischen Forums für Migrationsstudien.

² Hans-Joachim Hoffmann-Nowotny (1992), *Chancen und Risiken multikultureller Einwanderungsgesellschaften*. Bern: Schweizerischer Wissenschaftsrat (Forschungspolitische Früherkennung; 119).



³ La citation est de Ulf Hannerz (1993), «When Culture is Everywhere: Reflections on a Favorite Concept». *Ethnos* 58(1-2): 95-111.

⁴ Voir par exemple Andreas Wimmer (1996), «Kultur: Zur Reformulierung eines sozialanthropologischen Grundbegriffs». *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* 48(3): 401-425.

Que faire avec les aspects de la notion de culture qui sont plus difficiles à démontrer empiriquement? Je pense, par exemple, à la dimension interactive de la culture, à sa variabilité dans le temps et à l'intérieur d'un même groupe social.

Il y a plusieurs critiques théoriques qu'on peut développer. On pourrait dire, comme on le fait toujours d'ailleurs, que cette notion de distance culturelle prend les cultures pour des systèmes statiques alors qu'en réalité ce sont des complexes fort dynamiques, avec des possibilités de nouvelles formes d'adaptation, de nouvelles relations sociales, de nouvelles stratégies qui n'étaient pas encore dans le répertoire d'habitus, de dispositions que les immigrés avaient dans leurs pays d'origine. On peut également dire que l'hétérogénéité de la culture suisse est telle qu'une détermination de distances culturelles devient impossible, que ce n'est qu'une représentation nationaliste que de parler d'une culture suisse. En effet, si vous comparez le banquier genevois avec le paysan de la Suisse primitive, leurs cultures sont peut-être assez différentes, et c'est clair qu'un paysan qui vient de l'Anatolie se trouverait sans doute plus à l'aise avec le paysan d'Uri, et le banquier genevois plus à l'aise avec un banquier, que sais-je, chinois. Cependant, il est toujours plus difficile d'arriver à casser les idées reçues avec des arguments conceptuels ou théoriques parce que la démonstration devient plus diffuse. Personnellement, j'ai toujours combattu de tels arguments sur le plan empirique, et tenté de montrer que l'idée comme telle, sans la déconstruire sur le plan théorique, est fautive.

Et la notion d'interculturalité, qui se base souvent sur une vision très figée de ce qu'est la culture, qu'est-ce que vous en faites?

L'ethnologie se trouve dans une position paradoxale. Le concept classique de culture que l'ethnologie a développé, surtout sous l'influence du courant américain *Culture and Personality*, a eu un succès énorme. Aujourd'hui, c'est une notion extrêmement répandue parmi les travailleurs sociaux, les journalistes, les politiciens même, un véritable concept-clé dans les débats publics sur le futur de nos sociétés. Mais malheureusement ou heureusement, le concept anthropologique de culture a changé, avec la prise en compte de l'hétérogénéité interne de la culture comme productrice de pratiques, de la transformabilité de la culture, et nous nous trouvons un peu mal à l'aise. Maintenant que «culture is everywhere»³, les anthropologues ont plus de peine à transmettre un nouveau message.

Donc, pour vous, la critique passe par des interventions très ciblées, en laissant de côté toute la remise en question de concepts fondateurs qui sous-tendent la démarche anthropologique aujourd'hui?

Je dirais que c'est un autre type de travail, tout aussi nécessaire que de dynamiser la notion de culture qui s'est popularisée maintenant. C'est une autre tâche de l'ethnologie, mais en dehors de ce qu'on appelle donner des conseils politiques. C'est une tâche beaucoup plus large, beaucoup plus difficile à achever aussi. Pour le courant constructiviste en anthropologie, tout ce qui est culture est devenu tabou. Les ethnologues se sentent coupables pour les *ethnic cleansings* et les guerres nationalistes parce que les nationalistes utilisent un concept de culture réifié. Il y a une sur-réaction du côté des anthropologues, posant qu'il n'y a que des constructions discursives et que toute notion de différence culturelle n'est en réalité qu'une construction émanant des centres de pouvoir pour diviser les gens et pour dominer les sujets. Là, vraiment on exagère très gravement. Il faut sauver le concept de culture mais il faut introduire quelques éléments de l'anthropologie contemporaine, dont les notions de stratégie, de pratique culturelle, d'historicité de la culture, de transformation culturelle et de variabilité. Il faut introduire ce qu'on appelle le nouveau consensus en anthropologie sociale par rapport à la notion de culture⁴.



Et pour le concept d'intégration, est-ce qu'il y a des problèmes de compréhension de ce type?

La stratégie qu'on poursuit en général au Forum est de donner un autre sens à ce concept d'intégration. La notion dominante en Suisse, sur le plan politique mais aussi parmi les journalistes et dans un public plus large, est de faire de la question de l'intégration une question de relations entre différents groupes – les Italiens, les Américains, les Tamouls, les Suisses, etc. Une intégration réussie apparaît s'il n'y a pas de problèmes de relations entre les groupes. En effet, c'est de nouveau un concept basé sur une notion assez réifiée de la culture – les cultures forment des groupes sociaux. Dans notre travail au Forum, nous essayons de transmettre un autre concept de l'intégration, plutôt orienté vers la notion de participation aux différentes ressources et positions que la société moderne peut offrir. Si vous voulez, c'est une position plutôt sociologique qu'anthropologique, parce que c'est l'aspect structurel qui prime. A notre avis, si on donne au concept d'intégration ce sens-là, la perspective change. Par exemple, la question de la mobilité sociale, surtout pour la deuxième génération, devient une problématique centrale. Une politique d'intégration réussie devrait garantir une société ouverte à la mobilité sociale des immigrés, pour éviter une situation de caste, pour ainsi dire. Avec une telle perspective, les stratégies d'intervention changent aussi.

Pour revenir à la Commission Hug, est-ce que vous jugez avoir pu participer dans ce cadre de manière efficace au débat autour des politiques d'immigration en Suisse?

Je crois que l'effet de ce débat a été positif parce que c'est la première fois en Suisse qu'on demande ouvertement quel type d'immigration on veut. Jusqu'à maintenant, la question était toujours posée en termes de nombre, de pourcentages. Il y a eu une fixation, un fétichisme des pourcentages qui a dominé la discussion. Maintenant, on est face à une autre question qui est celle de savoir quels immigrés la Suisse veut admettre. Le deuxième effet positif de ce débat est que, dans un public plus large, on se rend compte que tout système d'admission est discriminatoire, qu'en effet il n'y a pas de système qui maximise l'aspect humanitaire, l'élément de la justice, et qui donc égalise les chances de devenir immigré. La question de «comment discriminer» entre au centre du débat, et je trouve que cela nous a amené à faire un petit pas en avant, vers un système moins géré par l'administration à partir des coulisses, moins dominé par des notions de surpopulation étrangère, etc., bref, dominé par les discours de la droite. Ce débat nous amène vers une perspective plus ouverte, qui part du constat que l'immigration est un phénomène positif, que la Suisse en a besoin et va en avoir besoin dans l'avenir, que l'immigration n'est pas seulement un mal inévitable mais un phénomène dont la Suisse bénéficie et que nous devons essayer de gérer de manière rationnelle et juste.